

27 juillet 1989 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. François Mitterrand, Président de la République accordée au "Nouvel Observateur" du 27 juillet 1989 ainsi qu'à quatre autres quotidiens européens, notamment sur la construction européenne : l'union monétaire, la charte sociale, la politique de l'audiovisuel, la protection de l'environnement et le problème de la réunification de l'Allemagne.

QUESTION.- D'un commun accord quand nous nous sommes réunis à la fois hier et aujourd'hui, on s'est dit on ne peut pas ne pas poser au Président du Conseil des ministres de l'Europe la question de savoir quelle idée il s'est fait de ce que Gorbatchev désire de cette Europe ? Pourquoi il vient de déclarer qu'il recommandait comme un devoir une aide à Gorbatchev ?

- LE PRESIDENT.- La Perestroïka, c'est-à-dire la "reconstruction" est une définition de politique intérieure soviétique. Il s'agit d'un concept différent de celui de la "maison commune" même s'ils sont complémentaires et s'inscrivent dans une même démarche. Quoi de plus souhaitable que d'abattre les murs qui divisent l'Europe, de communiquer, circuler, échanger, se visiter et finalement travailler entre Européens ? Que l'on juge cette action timide ou audacieuse, l'important est qu'elle aille dans le sens de l'intérêt commun.

- QUESTION.- Et mes amis ajoutaient que, en disant cela, vous preniez partie dans le débat qui consiste à demander si les Russes, les Soviétiques sont en mesure de profiter ou non de l'aide qu'on leur apporte étant donné l'échec de leur économie ?

- LE PRESIDENT.- Le terme "aide" est impropre, il ne s'agit pas d'aider mais, comme je viens de le dire, d'investir, d'échanger, de créer des sociétés mixtes, de former des cadres. Cette formation des cadres et des agents économiques m'est apparue lors de mes conversations avec M. Gorbatchev, comme son premier souci. En faisant cela, oui, on offre une chance supplémentaire de réussite à l'expérience actuelle. Je l'espère, en tout cas.

- QUESTION.- Sur la "maison commune" ?

- LE PRESIDENT.- C'est une belle formule et un bon projet. Mais le monde communiste européen est par nature très dissemblable de nos modes de pensée et de vie à l'Ouest. La maison commune sera difficile à bâtir et la copropriété difficile à gérer. En soi, je considère qu'il s'agit d'une perspective désirable. En pratique, il ne suffit pas d'une maison commune, il faut savoir ce qu'on met dedans.

QUESTION.- Monsieur Le Président, comment cette "maison commune", cette Europe peut influencer la situation de l'Allemagne ? Comment envisagez-vous l'Allemagne dans le futur ?

- LE PRESIDENT.- Votre question est trop générale pour que je puisse y répondre maintenant.

- QUESTION.- Est-ce vous pensez qu'il y a une démarche pour la réunification de l'Allemagne ?

- LE PRESIDENT.- Assurément. Réunifier l'Allemagne est la préoccupation de tous les Allemands. C'est assez compréhensible. Ce problème posé depuis quarante-cinq ans gagne en importance à mesure que l'Allemagne prend du poids : dans la vie économique c'est fait, dans la vie politique c'est en train de se faire.

vie politique c'est en train de se faire.

- QUESTION.- La République fédérale d'Allemagne pourrait-elle être tentée de regarder beaucoup plus à l'Est que dans les pays de la Communauté ?

- LE PRESIDENT.- Une sorte de bascule allemande vers les pays de l'Est ? Je ne le pense pas. Que l'Allemagne fédérale veuille entretenir de meilleures relations avec l'Union soviétique et les pays qui l'entourent, qui s'en étonnera ? La géographie et l'histoire les y poussent. Je ne vois pas là matière à scandale. L'Allemagne n'a pas intérêt à renverser ses alliances, ni à sacrifier sa politique européenne pour une réunification à laquelle l'URSS n'est pas prête ! Elle n'en a pas l'intention non plus, du moins je le crois.

- QUESTION.- Vous en avez parlé avec le Président Gorbatchev ?

- LE PRESIDENT.- L'aspiration des Allemands à l'unité me paraît légitime. Mais elle ne peut se réaliser que pacifiquement et démocratiquement.

- QUESTION.- Mais le veto soviétique est le même selon vous ?

- LE PRESIDENT.- Je ne sais si on peut appeler cela un veto. Reportez-vous au texte du communiqué publié à l'issue de la rencontre à Bonn entre MM. Gorbatchev et Kohl. Il me semble avoir perçu que l'amélioration du climat entre les deux pays n'entraînerait pas de modification de fond dans leur diplomatie.

- QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que vous pourriez vous imaginer que la question allemande puisse se régler sans l'accord de tous les pays européens ?

- LE PRESIDENT.- Non. Pas en dehors des puissances qui ont la charge de veiller actuellement à l'application des Traités et à la sécurité de l'Allemagne fédérale. Il est juste que les Allemands aient la liberté de choix. Mais le consentement mutuel entre l'Union soviétique et les puissances de l'Ouest supposera un vrai dialogue.

- QUESTION.- Est-ce que la discussion qui a été relancée à nouveau depuis la visite de M. Gorbatchev en Allemagne sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, est le bon chemin pour arriver à une solution ?

- LE PRESIDENT.- Ce qui est certain, c'est que ce droit indéniable n'entrera pas dans les faits au forceps - pour employer une expression médicale -. Il faudra d'abord que les deux gouvernements allemands soient d'accord. Aucun des deux pays allemands ne peut imposer ses vues à l'autre. Cet aspect inter-allemand est fondamental. Et les dirigeants d'Allemagne fédérale, ceux que j'ai rencontrés, n'ont jamais prétendu obtenir l'unification en accroissant les tensions internes de l'Europe.\

QUESTION.- La République fédérale n'est-elle pas en train de dériver par rapport à l'Ouest ? Est-ce qu'elle n'essaye pas de jouer un rôle particulier, ce que l'on a appelé le "Sonder Weg", c'est-à-dire en regardant plus vers la "Mittel-Europa" et l'Union soviétique et même avec des risques de neutralisme ?

- LE PRESIDENT.- Les bons observateurs de l'Allemagne fédérale notent un réel mouvement de l'opinion. Je ne peux apprécier que d'après ce que je lis et ce que j'entends. Mais rien ne me permet de dire que les responsables politiques élus, le gouvernement, le Chancelier aient changé de position. D'autant plus que la politique européenne de la République fédérale au sein de la Communauté des Douze continue d'être active. Dois-je répéter ce que je vous ai déjà répondu sur la situation géographique de l'Allemagne, sur son passé historique ? La France est portée à mener une politique méditerranéenne parce qu'elle a une fenêtre ouverte vers la Méditerranée, l'Afrique et le Proche-Orient. Qui pourrait reprocher à l'Allemagne d'avoir un regard sur l'Est, sur la Pologne, l'Union soviétique, la Tchécoslovaquie ? L'Allemagne redevenue une grande puissance économique une des plus importantes du monde, a naturellement tendance à souhaiter voir son rôle politique grandir. Rien de tout cela ne surprend. J'intègre cette donnée dans l'idée que je me fais de la politique européenne et mondiale et cela m'incite du même coup à renforcer les moyens et la présence de la France dans le concert des nations.\

QUESTION.- Monsieur le Président, au début de votre présidence de l'Europe, l'opinion publique européenne regarde maintenant avec un grand intérêt le projet d'union économique et monétaire. Quelle est votre position à ce sujet ?

- LE PRESIDENT.- J'y suis tout à fait favorable. Cette union comportera nécessairement la

création d'une monnaie commune, puis de l'organisme régulateur que sera une banque centrale. Cette orientation, antérieure à mon arrivée à la Présidence de la République, je la poursuis. Comment peut-on imaginer une Communauté politique sans une communauté économique et monétaire ? Tout cela est purement logique. Je suis un partisan déterminé de l'Europe politique et, à cette fin, désireux de donner corps et vie à l'union économique et monétaire, passage obligé. La Grande-Bretagne se refuse à une monnaie commune et à une banque commune, si j'en juge par les propos de Mme Thatcher. Il est possible qu'un ou deux autres Etats-membres de la Communauté aient les mêmes réticences. Mais le Royaume-Uni peut évoluer. Mme Thatcher a été hostile aux accords de Fontainebleau. Elle était hostile au lancement à Milan, en juin 1985, d'une conférence intergouvernementale pour négocier un nouveau traité, qui allait devenir l'Acte Unique. A Luxembourg, six mois plus tard et jusqu'aux cinq dernières minutes, elle s'est opposée à la conclusion de l'Acte Unique.

- Finalement, après un débat très serré, très difficile, l'accord a prévalu. La même chose s'est produite au Conseil européen de Hanovre et le choix du Royaume-Uni, au bout du compte, est resté européen. On ne peut pas dire à l'avance que tel ne sera pas le cas pour l'union économique et monétaire.

- A Madrid, sous la présidence de F. Gonzalez, il a été décidé qu'une Conférence intergouvernementale se tiendrait après le 1er juillet 1990 et que la première phase qui doit conduire vers l'union économique et monétaire, sera engagée l'an prochain.

- Pourquoi une Conférence intergouvernementale ? Parce que ce qui ne peut être fait à douze, peut l'être à onze, à dix, à neuf. Je ne le souhaite pas. Une nouvelle situation politique se créerait que je ne peux apprécier à l'heure actuelle. Chacun des douze, y compris le Royaume-Uni, est attaché à la Communauté. Jouons l'entente. Mais acceptons, si elle ne se réalise pas, d'aller plus loin avec qui veut.

- QUESTION.- Vous n'excluez pas un nouveau traité à moins de douze Etats ?

- LE PRESIDENT.- Je ne l'exclus pas.

- QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que vous êtes convaincu que sur cette question de l'union monétaire, la coopération entre Bonn et Paris pourra être aussi étroite qu'elle l'est dans d'autres domaines ?

- LE PRESIDENT.- Les engagements des dirigeants politiques de l'Allemagne fédérale vont dans ce sens.\

QUESTION.- Monsieur le Président, que pensez-vous du plan Delors ?

- LE PRESIDENT.- C'est un très beau travail. Je l'approuve pour l'essentiel. Certes j'ai des observations à faire sur telle ou telle partie du rapport. Mais ce rapport a été adopté à Madrid comme base de travail. Il est bien qu'il en soit ainsi.

- QUESTION.- Est-ce que vous croyez pouvoir être d'accord avec Mme Thatcher lorsqu'elle critique le plan Delors sur certains points ?

- LE PRESIDENT.- C'est possible, mais il faut en parler d'une façon concrète. Il y a beaucoup de points sur lesquels Mme Thatcher et moi avons des vues communes. Mais sur le problème de la construction politique de l'Europe par de nouveaux transferts de souveraineté, particulièrement dans le domaine de l'économie et de la monnaie, nous ne sommes pas d'accord. Il ne faut pas en déduire, j'y insiste, que nous sommes en désaccord sur tout.

- QUESTION.- Pensez-vous que le fait que Mme Thatcher sache que vous voulez avancer pourrait l'entraîner à ne pas descendre du train ? Ou bien pensez-vous qu'il doit y avoir un accord avec elle ?

- LE PRESIDENT.- Je ne peux pas le dire. J'ignore ce que fera la Grande-Bretagne. Ce grand pays est pris entre deux désirs contraires : celui de rester dans l'Europe et celui de ne pas accepter ce à quoi tend la majorité des pays de la Communauté. A Madrid, j'ai eu l'occasion de rappeler à Mme Thatcher que depuis le Traité de Rome, chacun des douze avait déjà consenti à de nombreux transferts de souveraineté au bénéfice de l'Europe.\

QUESTION.- Monsieur le Président, à Madrid, vous avez dit que s'il n'y avait pas un processus évident vers la monnaie commune et la Banque centrale, vous ne seriez pas d'accord sur la libre

circulation des capitaux ?

- LE PRESIDENT.- A Madrid, rendez-vous a été fixé pour une conférence intergouvernementale qui définira l'union économique et monétaire. Si ce rendez-vous n'avait pas été pris, pourquoi la France aurait-elle accepté la libéralisation totale des mouvements de capitaux ? La France ne veut pas de ce qui réduirait l'Europe à une zone de libre-échange.

- QUESTION.- Voulez-vous dire qu'il ne peut y avoir libéralisation de la circulation des capitaux sans augmenter la coordination ?

- LE PRESIDENT.- Oui. Le processus ne peut commencer par ce qui plaît aux uns et s'arrêter dès lors que quelque chose déplaît aux mêmes. Au demeurant, j'observe que la libéralisation des mouvements de capitaux ne représente pas pour la France un gros sacrifice. Nous avons déjà supprimé l'essentiel du contrôle des changes. Notre monnaie est solide, notre économie marche bien, nous ne redoutons pas cette échéance. Mais c'est une question de principe.

- QUESTION.- La libéralisation des capitaux doit-elle aller de pair avec l'harmonisation fiscale ?

- LE PRESIDENT.- Oui. Il faut rapprocher nos fiscalités sur les revenus de l'épargne.

- QUESTION.- Dans quel sens ?

- LE PRESIDENT.- Nous avons besoin de règles du jeu équilibrées, compréhensibles et qui soient respectées. On ne peut s'engager vers une Europe où seraient taxés les revenus du travail et pas ceux de l'épargne. Ce qui ne veut pas dire que l'épargne ne doive pas être moins imposée qu'elle ne l'est aujourd'hui en France tant elle est nécessaire à l'investissement et à la création d'emplois... Encore faut-il veiller à ce qu'une libération des mouvements de capitaux n'entraîne pas un accroissement de la fraude, un blanchiment de l'argent sale. Bref, nous pouvons consentir à certaines mesures qui ne nous plaisent guère en tant que telles si un équilibre d'ensemble nous paraît préservé.\

QUESTION.- Sur un plan politique, monsieur le Président, comment envisagez-vous le futur : ne faut-il pas donner plus de pouvoir au Parlement européen...

- LE PRESIDENT.- Une telle décision est déjà contenue dans l'Acte unique de Luxembourg, qui a été adopté en 1985. L'Acte unique, contrairement à ce que l'on croit et dit généralement, n'est pas un acte purement économique. Il comprend des dispositions qui étendent les compétences du Parlement.

- QUESTION.- Ne faut-il pas revoir l'équilibre des pouvoirs entre le Parlement et le Conseil ?

- LE PRESIDENT.- Oui.

- QUESTION.- Quelles sont vos priorités ?

- LE PRESIDENT.- L'union économique et monétaire, le droit social européen, une protection commune de l'environnement, une politique commune de l'audiovisuel et l'Europe des citoyens. Nous avons également à faire avancer les relations de la Communauté avec le reste du monde, pays de l'AELE, pays de la Convention de Lomé (Caraïbes, Pacifique et surtout Afrique), pays tiers, pays de l'Est.\

QUESTION.- Et le Liban ? La France et donc l'Europe ont-elles une autorité supplémentaire avec l'accord de la déclaration commune de Gorbatchev ?

- LE PRESIDENT.- Oui. Au pire de la crise à Beyrouth-Est, j'avais téléphoné ou écrit à la plupart des grands responsables mondiaux. Et j'avais trouvé une bonne compréhension du côté soviétique. Ce qui vient d'être solennellement déclaré lors de la visite à Paris de M. Gorbatchev avait alors été esquissé entre nous.

- QUESTION.- Vous pensez que les liens de l'Union soviétique avec la Syrie peuvent se desserrer ?

- LE PRESIDENT.- Ce n'est pas comme cela que j'interprète cette démarche mais je pense que l'influence dont dispose l'Union soviétique peut contribuer à préserver l'unité et la souveraineté libanaises.\

QUESTION.- Monsieur le Président, quelle impulsion entendez-vous donner à la Charte sociale dont le dépôt paraît retardé ?

- LE PRESIDENT.- Sur l'union économique et monétaire, Felipe Gonzalez a fait prendre à Madrid, la décision d'ouvrir la Conférence intergouvernementale dans le deuxième semestre de 1990. Un rendez-vous aussi précis n'a pas encore été pris sur l'Europe sociale et l'on retrouve les mêmes

rendez-vous aussi précis n'a pas encore été pris sur l'Europe sociale et l'on retrouve les mêmes oppositions que sur l'union économique et monétaire.

- QUESTION.- Quelles sont les objections de la Grande-Bretagne à la Charte sociale.

- LE PRESIDENT.- Il y a les objections exprimées et celles qui sont simplement pensées. C'est sans doute en termes de politique intérieure, dans le rapport de forces internes, qu'il faut chercher la réponse.

- QUESTION.- Quel contenu entendez-vous donner à la Charte sociale ?

- LE PRESIDENT.- La Charte est en cours d'élaboration. L'avant-projet établi par la Commission des Communautés sera soumis, au cours de l'été, aux partenaires sociaux et la présidence française espère disposer d'un texte en septembre pour le Conseil des ministres des affaires sociales. L'objectif est d'aboutir avant la fin de l'année.

- Cette charte devra garantir le respect des droits fondamentaux des travailleurs européens. Par exemple : la liberté de circuler, de séjourner, d'exercer un métier dans n'importe quel pays de la Communauté et la réglementation de la durée du travail, le droit au congé, l'hygiène et la sécurité sur les lieux de travail et le droit à une rémunération équitable et la liberté syndicale et la possibilité pour le travailleur d'être informé et consulté sur la stratégie de son entreprise et l'accès à la formation professionnelle pour s'adapter aux évolutions technologiques et la protection des travailleurs-adolescents et, pour tous, une protection sociale adéquate. Et n'oublions pas les exclus ainsi que l'insertion sociale des handicapés.

- C'est une tâche difficile qui nous attend. Mais nous ne partons pas de rien : la présidence espagnole a préparé le terrain et, à Madrid, a été constaté un accord sur la nécessité de donner aux aspects sociaux du marché unique la même importance qu'à ses aspects économiques.

- QUESTION.- Comment voyez-vous les syndicats, le rôle des syndicats européens ?

- LE PRESIDENT.- La politique contractuelle me paraît devoir constituer l'un des piliers de l'Europe sociale. Les discussions entre employeurs et travailleurs sont indispensables. Chacun a son rôle dans l'entreprise. Le dialogue organisé est une bonne façon de résoudre ou de prévenir les crises.

QUESTION.- La télévision européenne nous intéresse beaucoup, parce qu'on peut manipuler l'information s'il y a une sorte de monopole ou d'oligopole international sur la télévision ?

- LE PRESIDENT.- En France, il n'y a plus de monopole depuis que j'ai demandé au gouvernement de renoncer au monopole d'Etat en autorisant des télévisions et des radios privées. Malheureusement, on ne s'est pas contenté, par la suite, de développer le secteur privé par les moyens normaux de la concurrence, on a privatisé ce qui était public et on a provoqué de la sorte un grave déséquilibre.

- QUESTION.- Y a-t-il un danger d'oligopole international ?

- LE PRESIDENT.- Les plus forts veulent toujours être plus forts. Seules des institutions sauvent les libertés. Encore faut-il que les institutions ne deviennent pas, à leur tour, étouffantes. Nous avons créé, en France, un Conseil supérieur de l'audiovisuel dont la mission est d'y veiller. Il est des intérêts communs à une nation comme il en est à la Communauté européenne. La puissance publique a pour devoir de garantir ces intérêts et d'assurer le pluralisme.

- QUESTION.- Si vous avez inscrit l'audiovisuel dans vos priorités, c'est que vous avez déjà une idée de ce que vous proposerez ?

- LE PRESIDENT.- Le développement extrêmement rapide des techniques et du marché fait que, si on ne va pas vite, une situation sera créée dont il sera très difficile de sortir. Le nombre d'heures produites en Europe croît moins vite que le nombre d'heures diffusées ! Le risque est grand de n'avoir que des images américaines sur des techniques japonaises. C'est pourquoi j'ai proposé un "Eurêka audiovisuel" car nous avons besoin de mobiliser tous les moyens européens pour défendre notre identité culturelle. Ce n'est pas que je considère la culture et les images américaines mauvaises par elles-mêmes. Il en est d'admirables. Mais nos langues, nos cultures européennes sont en péril et la disparition d'une langue, c'est la disparition d'un peuple. Les Russes l'ont compris. Ils s'intéressent à notre proposition parce que le danger est le même pour eux. Ils se sentent dès lors plus Européens et prêts à s'inscrire dans une démarche commune. Encourageons ce mouvement.

QUESTION.- Etes-vous satisfait, monsieur le Président, du degré de coopération qui existe entre les pays européens dans le domaine de l'environnement ?

- LE PRESIDENT.- Oui, je constate de réels progrès.

- QUESTION.- Est-ce qu'il y a des initiatives précises que vous aimeriez prendre vous-même dans ce domaine ?

- LE PRESIDENT.- Ce matin, j'avais invité une dizaine des plus grands savants et experts français à me parler des problèmes de l'ozone, du méthane, du gaz carbonique, de l'effet de serre afin de mieux apprécier la menace. C'est dire le souci que j'en ai.

- QUESTION.- Est-ce que vous êtes inquiet ?

- LE PRESIDENT.- Oui.

- QUESTION.- La situation est-elle grave ?

- LE PRESIDENT.- Elle l'est et empirera s'il n'y a pas d'autorité politique capable de prendre ces décisions à l'échelon mondial. Ce sont des problèmes globaux, et il n'y a pas d'autorité globale. L'échelon de la décision n'est pas à la mesure du risque.

- QUESTION.- Sur le plan européen, rien n'existe ?

- LE PRESIDENT.- Si, mais insuffisant. Prenez l'exemple des fameux pots catalytiques sur les automobiles. Les Allemands ont demandé que l'usage de ces "pots catalytiques" fût étendu à l'ensemble de la CEE & je leur ai donné raison, contre le sentiment de certains industriels français qui voyaient leur prix de revient s'alourdir, ce qui n'était pas pour déplaire aux industriels allemands. Mais, dans le même moment, l'Allemagne fédérale ne prend pas de dispositions pour limiter la vitesse des voitures sur ses routes alors que cette vitesse est génératrice d'émissions importantes de gaz carbonique. Mettons un peu de cohérence dans tout cela.

-QUESTION.- La cohérence, c'est d'abord une autorité européenne.

- LE PRESIDENT.- La Communauté européenne aura, si elle le veut, l'autorité que l'on attend d'elle.

- QUESTION.- C'est nouveau pour moi ce côté alarmant & est-ce que c'est nouveau pour vous ?

- LE PRESIDENT.- La connaissance scientifique des atteintes à l'environnement est vulgarisée depuis peu. Jusqu'ici les avertissements n'avaient pas dépassé les cercles spécialisés. A quoi se sont ajoutées de grandes catastrophes écologiques qui ne pouvaient manquer d'alerter l'opinion. La France approuve la proposition de Jacques Delors de mettre en place une Agence européenne de l'Environnement.

- QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que cet intérêt pour l'environnement n'est pas aussi causé en France par le fait que, tout à coup, les forces des Verts ont beaucoup de succès ?

- LE PRESIDENT.- L'accumulation d'événements redoutables : Tchernobyl, la destruction de la forêt de l'Amazonie, la sécheresse au Sahel, l'augmentation de la teneur en gaz carbonique dans l'atmosphère, etc... a soudain accéléré une prise de conscience que les écologistes avaient eu le mérite de pressentir. Leur succès actuel découle de l'avance qu'ils ont prise. C'est juste.\

QUESTION.- Je voudrais encore poser quelques questions sur la politique de désarmement. Est-ce que ça vous conduit à mettre en cause le nucléaire, la politique nucléaire ?

- LE PRESIDENT.- Non. Le nucléaire est la moins polluante des sources d'énergie.

- QUESTION.- Ce n'est pas polluant mais c'est dangereux. On a vu Tchernobyl chez les Russes.

- LE PRESIDENT.- Si le nucléaire est mal contrôlé, oui, c'est dangereux. En France, nous n'avons pas eu d'accident jusqu'ici. Il est mort des dizaines de milliers d'ouvriers dans les mines de charbon ou des suites de ce dur travail. Mais qu'il n'y ait pas eu d'accident mortel en France avec notre équipement nucléaire, ne nous dispense pas de multiplier les précautions.

- QUESTION.- C'est une sorte de danger obscur dans la psychologie des masses...

- LE PRESIDENT.- Oui, Hiroshima, le terrifiant champignon qui embrase le ciel, le sentiment d'un viol de la nature... Mais l'homme peut maîtriser la connaissance qu'il a de la matière.\

QUESTION.- Monsieur le Président, encore une question sur la Révolution française ? Les journaux que nous représentons, qui sont ici aujourd'hui, ont publié un volume il y a deux mois à Paris, justement sur l'actualité en Europe, pour la démocratie européenne des principes de la Révolution. Qu'est-ce que vous en pensez ?

- LE PRESIDENT.- L'actualité de ces principes, pardonnez cette apparente vérité première, tient au fait qu'ils sont universels et permanents, aujourd'hui et demain, en Europe comme ailleurs, de la place de Mai à la place Tien An Men. C'est ce qui donne tant de force aux proclamations des révolutionnaires de ce temps. D'autres avant eux avaient exprimé des idées comparables mais ceux de 1789 ont eu une façon de penser et de s'exprimer dans laquelle tous les peuples se sont reconnus.

- QUESTION.- Comment avez-vous réagi, monsieur le Président, à propos de l'interprétation par M. Gorbatchev de la Révolution ? Quand il dit "en 1789 vous avez lancé des principes, vous ne les avez pas suivis, nous, nous les avons suivis..."

- LE PRESIDENT.- C'est une lecture marxiste-léniniste classique... et contestable. La révolution de 1917, en effet, s'est référée à 1789 ainsi qu'à la Commune de Paris. La révolution russe exprimait à l'origine, contre l'autocratie tsariste, les grands idéaux qui avaient longtemps auparavant, soulevé notre peuple et s'est élargie à la dimension qu'exigeait la terrible exploitation du prolétariat. Autre chose est ce que le régime qui en est issu a fait des droits politiques et sociaux. Mais l'histoire est finalement moins figée qu'on ne croit. C'est pour un Français un sujet de fierté que cette référence à notre révolution.\

QUESTION.- Dans certains pays du tiers monde, on reproche à l'Europe de ne pas être solidaire avec les pays en développement, de construire une sorte de forteresse en empêchant leurs ressortissants de venir. Comment envisagez-vous les conséquences de l'Europe unie pour les citoyens des pays d'Afrique ou d'Amérique latine, les citoyens du monde...

- LE PRESIDENT.- Une forteresse, c'est inexact. L'Europe ne fait pas toujours ce qu'elle devrait à l'égard des pays en développement mais elle fait souvent plus que les autres. Elle a par exemple milité pour un meilleur accès des produits tropicaux sur les marchés des pays industrialisés, ce qui a pu être acquis à la réunion du Gatt à Montréal, l'an dernier. En matière d'aide au développement, le grand pays industriel qui fait le plus, en valeur relative, c'est la France, avec plus de 0,50 % de son Produit National Brut. Les autres pays européens font un réel effort. Mais ce n'est pas assez. Il manque une définition générale, une action d'envergure pour traiter de l'endettement et de la reprise de l'économie dans le tiers monde. Il faut y travailler. C'est pour moi un objectif majeur.

- QUESTION.- Il y a un problème aussi d'immigration, c'est-à-dire les immigrés du tiers monde, ici, avec les tensions sociales et aussi politiques qui peuvent se développer quand il n'y aura plus de frontières intérieures ?

- LE PRESIDENT.- Je pense à un contrôle pluri-national aux frontières de la Communauté, ce qui exigera l'harmonisation des lois d'immigration dans le respect strict du droit des personnes.

- QUESTION.- Dans le bâtiment, l'agriculture, le textile, on exploite le travail des personnes en situation irrégulière.

- LE PRESIDENT.- Il faut en finir avec cette tare qui corrompt nos sociétés.\